Bulletin d'inscription:

Nom, prénom:

Adresse:

Téléphone (indispensable) :

E-mail (indispensable):

Profession:

Tessiture vocale:

Parcours musical et/ou grégorien:

Je viens en train / en voiture (entourer la mention correspondante). Puisque le stage occasionnera des déplacements, une cagnotte sera constituée en début de séjour pour prendre en charge les frais d'essence. Les déplacements prévus ne pourront pas avoir lieu sans le nombre minimum requis de voitures. Privilégiez donc ce moyen de transport.

Merci de joindre à ce bulletin le règlement par chèque ou virement à l'ordre de Vox In Rama (cf. RIB à l'intérieur).

J'accepte les conditions d'inscription \square (cocher la case)

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »



Pots acoustiques disposés dans les écoinçons de la chapelle Notre-Dame de Kergoat



Pots acoustiques dans les pans du chœur de l'église Notre-Dame et Saint-Maudet du Juch



Pots acoustiques dans la nef de l'église Saint-Herlé de Ploaré-Douarnenez

STAGE ITINÉRANT DE CHANT GRÉGORIEN

ECHEA

Églises à pots acoustiques du Finistère

Du lundi 26 avril au samedi 1^{er} mai 2021

Direction : Frédéric Rantières

Frédéric Rantières



Diplômé de la classe de chant grégorien du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, du Mastère professionnel de pratique de la musique médiévale de l'Université Paris-Sorbonne et du Doctorat en sciences religieuses de l'École pratique

des hautes études, Frédéric Rantières se consacre à l'étude, à la pratique et à la transmission orale du chant grégorien et haut médiéval à l'appui des premiers manuscrits du chant liturgique occidental. Il a été responsable de la classe de direction de chœur grégorien à l'École du Chœur grégorien de Paris. En 2006, il a créé l'ensemble médiéval Vox In Rama (www.voxinrama.com) avec lequel il restitue et interprète d'après les sources le répertoire carolingien et alto-médiéval. Site professionnel : www.fredericrantieres.com

Organisation des journées

9h00 : Éveil sensoriel / mise en voix

9h30 : Découverte collective puis en pupitres de pièces du programme dans l'église de Ploaré

11h: pause

11h15-12h30 : Approfondissement des connaissances / Développement de la résonance et de la souplesse vocale

12h30-13h30 : repas

14h30-17h30 : Chant dans une église sélectionnée selon le calendrier ci-dessous / ajustement de la résonance de la voix à l'acoustique du lieu

Le dernier jour : audition proposée au public à 17h dans l'église Saint-Herlé de Ploaré-Douarnenez. L'emploi du temps peut varier en fonction des possibilités offertes.

Les lieux et l'environnement du stage

La pratique d'insérer des pots acoustiques en céramique dans le bâti des églises est très commune dans le Finistère et trouve certainement son origine dans la présence d'une grande tradition locale de poterie. Comme les résonateurs décrits par le scientifique allemand Helmholtz au dix-neuvième siècle, tels des filtres, ils absorbent et ôtent une partie de l'énergie du son, qu'ils rediffusent ensuite pour la répartir dans l'acoustique. Symboliquement, ce dispositif sert de médium entre les mondes terrestre et céleste. Sur un plan spirituel, il aide les voix humaines à mieux s'accorder à la pureté de l'harmonie des sphères.

Le parcours des églises sélectionnées – chant les après-midi de 15h à 18h

- lundi 26 avril : église Saint-Herlé à Ploaré-Douarnenez
- mardi 27 avril : église Notre-Dame et Saint-Maudet au Juch
- mercredi 28 avril : chapelle Notre-Dame de Kergoat à Quéménéven
- jeudi 29 avril : église Saint-Pierre et Saint-Paul à Melgven

- vendredi 30 avril : église Sainte-Croix à Quimperlé
- samedi 1er mai : église Saint-Herlé à Ploaré-Douarnenez / audition ouverte au public à 17h

Comment s'inscrire?

Les frais d'inscription pour le stage s'élèvent à 400 €. Le montant comprend les fichiers des chants accompagnés des enregistrements envoyés avant le stage par mail, la prestation pédagogique, la mise à disposition des églises sélectionnées ainsi que les 6 repas du midi au restaurant « Le Clos de Vallombreuse ». Le stage ne comprend pas l'hébergement ni les autres repas, à la charge du stagiaire.

L'inscription sera validée à la réception d'un premier chèque ou virement d'arrhes non remboursables de 150€ avant le 1er février 2021 et d'un deuxième chèque de 250€ avant le 1er avril 2021. En cas d'annulation de la part du stagiaire, les arrhes de 150€ lui seront retenues. Le virement sera fait à l'ordre de l'Association Vox In Rama (IBAN: FR76 1027 8061 3200 0203 5010 183; BIC: CMCIFR2A), accompagné du bulletin d'inscription rempli, daté et signé, envoyé par mail à : jm.bugnet@orange.fr

Vous pouvez aussi régler votre inscription par chèques à expédier avec votre bulletin dument rempli à : Jean-Marie Bugnet, 11 rue du Commandant Louis Bouchet, 77186 Noisiel – France. Compte tenu des circonstances actuelles, nous vous encourageons à souscrire une assurance annulation de type Europassistance.